

AVIS PUBLIC

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2017-2018

(Article 220.1 *Loi sur l'instruction publique*)

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup présentera à la population, à l'occasion d'une séance publique d'information qui aura lieu **le 12 février 2019, à 19 h**, à la salle Chanoine-Beudet du Centre de services de Saint-Pascal, situé au 535, avenue de l'Église, à Saint-Pascal, le rapport annuel de la commission scolaire pour l'année 2017-2018. À cette occasion, le conseil des commissaires répondra aux questions qui lui sont adressées relativement à ce rapport.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 16 janvier 2019.

Éric Choinière, avocat
Secrétaire général